L E C O U R R I E R D E

L’ A S C E T E

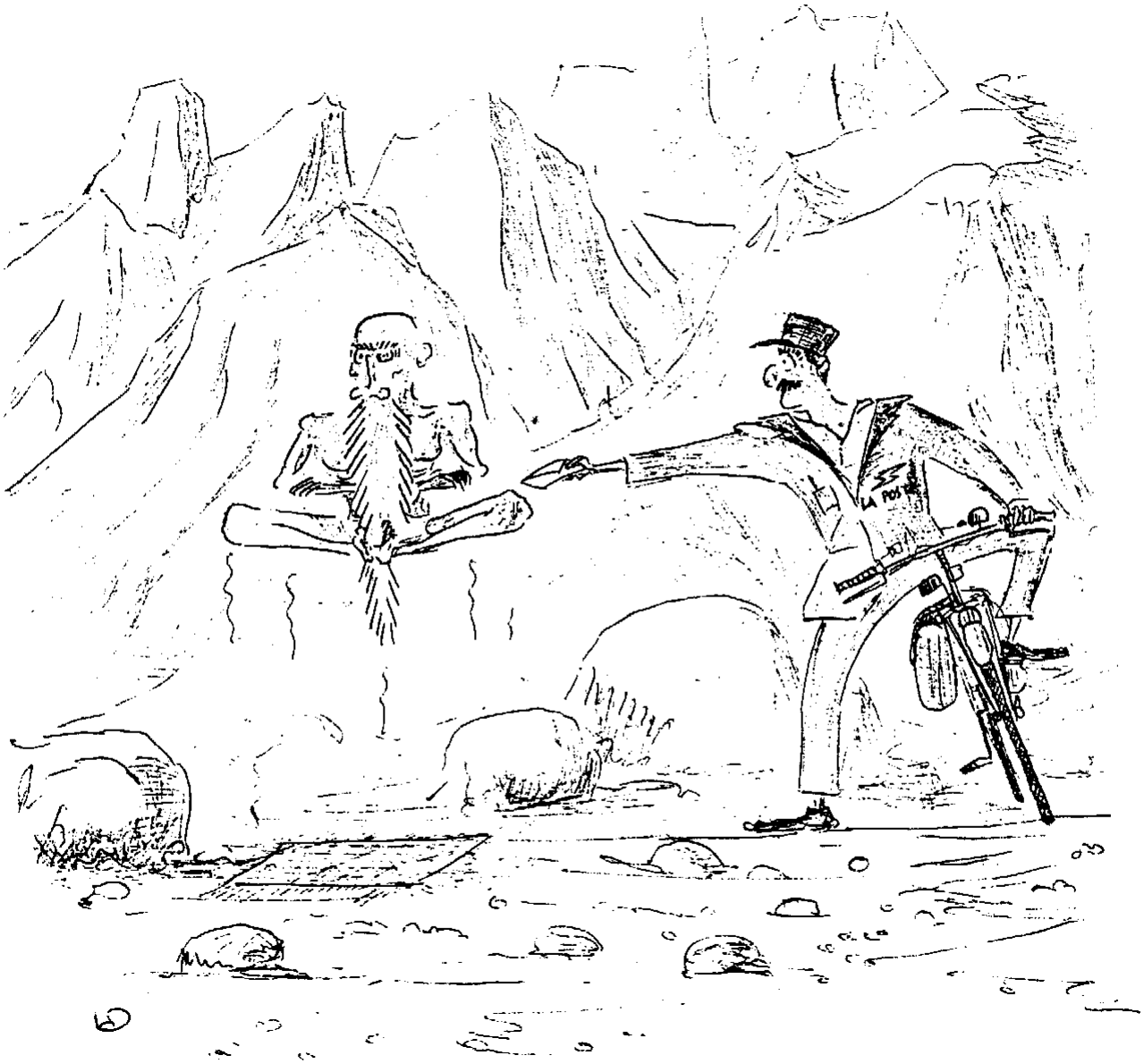

N ° **49**

Décembre 2023

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° 49

Décembre 2023

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JANVIER 2023
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MAI 2023
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2023
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 OCTOBRE 2023
- NOUVEAUX MEMBRES

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JANVIER 2023, À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT, TOULOUSE (HAUTE-GARONNE)

ORDRE DU JOUR

1. Prochaine assemblée générale
2. Mission corse (2022)
3. MOE 28
4. Atlas des orthoptères de France
5. Site Web de l'association
6. Questions diverses

Présente et présents : Mélissa GARCIA, Julien BARATAUD, Yoan BRAUD, Jean-Michel CATIL, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, David MORICHON, Didier MORIN
Excusés : Benoît DUHAZÉ, Stéphane PUISSANT (pouvoir à Bernard DEFAUT).
La réunion a débuté à 14 h 10.

1. Prochaine assemblée générale

Il est pressenti de réaliser la prochaine assemblée générale en Cerdagne (Pyrénées-Orientales).

Date

Durant l'un des week-end suivants, selon la plus grande disponibilité des membres du CA : (25) 26 ou 27 (28) août, (1) 2 ou 3 (4) septembre, (22) 23 ou 24 (25) septembre, (29) 30 septembre ou 1 (2) octobre.

Durée

Comme le suggèrent les dates entre parenthèses, l'assemblée générale se tiendrait pendant trois jours successifs, à décider entre du vendredi au dimanche ou du samedi au lundi.

Programme

Une journée serait consacrée à la recherche, côté français, dans la vallée du Campcardos, de Baratia sari Llucià-Pomares, 2021. Le reste du programme n'est pas définitivement arrêté, mais il est envisagé de s'intéresser aux espèces caractéristiques de la Cerdagne française : *Petaloptila aliena*, *Sorapagus catalaunicus*, *Oedipoda caerulea*, *Gomphocerippus jacobsi*, *Gomphocerippus saulcyi moralesi*, *Omocestus antigai*, voire *Antaxius hispanicus* et *A. chopardi*, etc.

Le conseil d'administration confie le soin au président de rechercher des solutions d'hébergements. À noter que l'assemblée générale 2024 se tiendrait en Nouvelle-Aquitaine.

2. Mission corse (2022)

En 2022, trois équipes se sont succédé. Celles qui ne l'ont pas encore fait doivent renvoyer au trésorier les notes de frais. Le bilan permettra d'évaluer les remboursements complémentaires qui pourront être proposés à celles qui auraient dépassé la part initiale de subvention.

Il n'y a pas de délai imposé pour l'instant par l'Office de l'environnement de la Corse pour rendre le rapport final. Cependant, le solde de la mission ne sera versé qu'au moment de la remise du rapport. La matière du rapport sera utilisée pour publier un numéro spécial de la revue (MOE). Parmi les articles pressentis, Julien et Yoan débattent sur la faisabilité d'un article sur Gryllotalpa africana. Le groupe de Vincent Derreumaux sera sollicité également pour savoir s'il souhaite contribuer, étant donné qu'il a réalisé un séjour à l'automne 2022.

Le premier but des prospections est d'alimenter un projet d'atlas, qui paraîtra sous la forme d'un fascicule comme il en a déjà été réalisé un pour les fourmis de Corse. L'Ascete sera sollicité pour cet atlas, de même que pour donner un avis sur une liste rouge et une liste Znieff en préparation. Il va de soi que l'Ascete participera à la rédaction de l'atlas. Sans tarder, il faut que chaque équipe fournisse à Cyril Berquier les données brutes d'observation de la saison 2022 ; penser à mettre en copie le bureau de l'Ascete (et Yoan), afin que l'association ait aussi ces données.

Le matériel récolté à des fins d'analyse génétique doit être envoyé directement à François Dusoulier. Il faut transmettre à Bernard le matériel qu'il attend de son côté (échantillons, relevés entomocénotiques, enregistrements sonores, clichés).

Yoan Braud prend contact avec Vincent, avec François, avec Cyril pour préciser avec eux les points qui les concernent.

3. MOE 28

Bernard fait le point sur le contenu du numéro à venir. Sont déjà prêts, ou peu s'en faut :

- B. Defaut. Révision biométrique des taxons français du genre *Arcyptera* Serville, sous-genre *Pararcyptera* Tarbinsky. (À terminer. Actuellement 22 pages)
- J. Barataud. *Antaxius sorrezensis* (Marquet, 1877), une nouvelle espèce pour le département du Cantal (Orthoptera : Tettigoniidae). (4 pages.)
- B. Defaut. Détermination des récoltes de Samuel Danflous au Maroc en 2022. (Seulement commencé, 2 pages)
- B. Defaut. Les orthoptères de France et du Maghreb au musée des confluences, à Lyon. (Travail terminé, mais à mettre en forme. Une bonne quarantaine de pages).
- B. Defaut. Une réévaluation de la pratique entomocénotique de terrain. (Terminé. 12 pages).
- B. Defaut. Les insectes Orthoptères des milieux ouverts et leurs synusies dans le territoire de Dijon-Métropole et dans la réserve naturelle régionale – forêt d'exception du Val-Suzon. (Terminé. 80 pages).
- B. Defaut. Impacts des *festivals VYV* 2021 et 2022 sur le peuplement orthoptérique de *la combe à la Serpent* (Corcelles-les-Monts, Côte-d'Or). (À mettre en forme pour la revue. 10 pages).
- B. Defaut. État initial des peuplements orthoptériques autour du corridor écologique de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne. (À mettre en forme pour la revue. 15 pages).

Par ailleurs Julien prépare un article sur *Antaxius sorrezensis*. Mathieu Miquel a une note de chasse en préparation. Benoît Nabholz et Louis Ton ont en préparation un article sur *Arcyptera brevipennis vicheti* et sur *Decticus verrucivorus monspelliensis.*

Il est aussi abordé le contenu du numéro spécial sur la Corse, qui pourrait être publié après un appel à souscription. Parmi les articles pressentis pour alimenter ce numéro spécial : une revue bibliographique mentionnant les articles déjà parus sur le sujet dans les MOE précédents ; un article de Yoan Braud et Éric Sardet sur *Gomphocerippus* gr. *corsicus*, un article de Yoan et Julien sur *Gryllotalpa africana*, un article sur la découverte de *Xya pfaendleri* en Corse (?), un article d'Éric sur la découverte d'un nouvel *Uromenus*, un autre sur *Paramogoplistes novaki* , une mise au point de Bernard sur les synusies de Corse

4. Atlas des orthoptères de France

Yoan rappelle qu'il était convenu que lui-même et Benoît se concertent pour faire avancer le projet. Il est décidé de provoquer d'ici la fin du mois de février une réunion du conseil d'administration de l'Ascete pour débattre spécifiquement de ce sujet.

5. Site Web de l'association

Stéphane a publié en janvier un appel à cotisation et il a mis en ligne un article de David en attente, consacré à la société entomologique du Limousin.

Il est discuté de la mise à jour de la rubrique sur les articles du MOE mis en téléchargement. David sollicite ses collègues pour qu'ils soient à l'affut des nouvelles orthoptériques qui pourraient alimenter le site, et lui communiquent les informations. Yoan s'engage à contacter Rémi Chabert pour connaître l'état d'avancement du projet de création de l'association Arthropologia. David contacte Lisbeth Zechner pour en savoir davantage sur le prochain colloque concernant Prionotropis. David se propose de publier une brève sur la mise à disposition de documents suite à la tenue du congrès européen sur la conservation des orthoptères.

6. Questions diverses

Julien rappelle le courriel par lequel il nous avait sollicité concernant la question des noms vernaculaires : leur importance pédagogique nécessiterait d'en stabiliser la nomenclature ; or, ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les membres du conseil d'administration, reconnaissant unanimement la réalité du problème, confient à Samuel et à Julien de discuter avec les parties concernées pour le résoudre autant qu'il est possible.

Jean-Michel rappelle le projet de renforcer le rayonnement de l'Ascete en l'associant quand c'est possible à des évènements régionaux portés par d'autres organismes. C'est ainsi qu'il sollicite l'Ascete pour parrainer un projet de balade orthoptérique en Occitanie. Les membres du CA acceptent cette proposition enthousiasmante. L'événement sera annoncé sur le site Web de l'Ascete, Jean-Michel en fournira les éléments.

Les participants étant épuisés, la séance est levée à 16 h 40'.

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MAI 2023

ORDRE DU JOUR

1. Remboursement des frais de la mission corse en 2022
2. Prochaine assemblée générale
3. MOE 28
4. Site Web de l'association
5. Rapport de la mission Corse en 2022

6. Questions diverses
6-1. Rémunération du travail de Jean-François Thomas
6-2. L'Ascete associée à une prochaine excursion dans le Gers
6-3. Participation du groupe invertébrés de Midi-Pyrénées aux sorties lors de l'AG de l'Ascete (Samuel Danflous)

Présents (en visio-conférence) *:* Julien BARATAUD, Jean-Michel CATIL, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, Didier MORIN
Excusés : Stéphane PUISSANT (pouvoir à Bernard DEFAUT), David MORICHON.

Nota : la convocation à cette réunion a été envoyée très tardivement (le jour-même !)
La réunion a débuté à 19 h 20'.

1. Mission corse (2022)
Julien a établi le montant des frais de son équipe : 1 575 € pour Julien, 1 366 € pour Jean-Michel.
Nous savons par ailleurs que David a fourni au trésorier le montant des frais de son équipe. Pour l'équipe de Yoan, c'est à venir.

Nous convenons que nous rendrons le rapport final à l'OEC le 15 juillet 2023, de façon à laisser un peu de temps à Bernard pour avancer ses mensurations des *Gomphoceripp*us gr. *corsicus*.
Ce rapport sera utilisé pour élaborer un numéro spécial de la revue (MOE). Parmi les articles pressentis, il y aura une revue bibliographique mentionnant les articles déjà paru sur le sujet dans les MOE précédents, le rapport d'Éric et Yoan en 2007 sur les *Gomphoceripp*us gr. *corsicus* et un article d'Éric sur la découverte d'un nouvel Uromenus. Par ailleurs Julien doit encore finaliser avec Yoan un article sur *Gryllotalpa africana*, Yoan et Melissa ont une étude en cours sur *Xya pfaendleri* ; etc., etc.

2. Prochaine assemblée générale
Il est pressenti de réaliser la prochaine assemblée générale en Cerdagne (Pyrénées-Orientales).

Date : suite aux résultats du framadate, elle est fixée à la période du samedi 30 septembre au lundi 2 octobre.

Programme :
Rappel de la décision prise au précédent conseil d'administration : « Une journée serait consacrée à la recherche, côté français, dans la vallée du Campcardos, de *Baratia sari* Llucià-Pomares, 2021. Le reste du programme n'est pas définitivement arrêté, mais il est envisagé de s'intéresser aux espèces caractéristiques de la Cerdagne française : *Petaloptila aliena*, *Sorapagus catalaunicus*, *Oedipoda coerulea*, *Gomphoceripp*us *jacobsi*, *Gomphoceripp*us *saulcyi moralesi*, *Omocestus antigai*, voire *Antaxius hispanicus* et *A. chopardi*, etc. »

3. MOE 28
Bernard fait le point sur le contenu du numéro 28 :

B. DEFAUT : révision biométrique des *Pararcyptera* de France, 26 p.
J. FÉVRIER & *al.* : répartition d'*A. brevipennis vicheti*, et menaces, 13 p.
L. TON & *al.* : morphologie et taxinomie de *Decticus verrucivorus* en France, 23 p.
J. BARATAUD : *Antaxius sorrezensis* dans le Cantal, 4 p.
L. BÉLENGUIER & *al.* : répartition d'*Anonconotus baracunensis*, 10 p.
B. DEFAUT : les Orthoptères marocains et mauritaniens du musée de Lyon, 38 p.
B. DEFAUT : une réévaluation de la pratique entomocénotique de terrain, 11 p.
B. DEFAUT : la faune et les synusies orthoptériques du Dijonnais, 77 p.
B. DEFAUT : les synusies orthoptériques vers le corridor du Val d'Eyne, 15 p.
D. LLUCIÀ POMARES & *al* : différenciation de *Gryllotalpa gryllotalpa* et *G. vineae* (en attente)

Soit un total de plus de 217 pages.

Une discussion s'engage sur la conclusion de l'article sur *Decticus verrucivorus*, selon laquelle, en France, nous aurions *D. v. brevipennis*, et non *D. v. verrucivorus* comme admis antérieurement
Il est convenu que nous allons demander (pas imposer) aux auteurs de revenir à l'option antérieure, car les arguments pour ce changement taxinomique nous paraissent très insuffisants.

4. Site Web de l'association
Il est discuté de la mise en ligne des articles des MOE, et il est décidé de raccourcir le délai d'attente à 1 an.

Stéphane va mettre en ligne les articles des MOE 20 à 23 (qui lui ont mal été transférés), 25 et 26.

Pour la mise en ligne des articles du MOE de l'année, la priorité sera donnée à ceux dont les auteurs n'utilisent pas ResearchGate.

6. Questions diverses
6-1. Rémunération du travail de Jean-François Thomas

Il faut rappeler à Jean-François Thomas qu'il doit nous envoyer une liste du matériel entomologique qu'il souhaite, pour un montant correspondant à 90% des sommes que nous avons perçues de la ville de Lyon.

6-2. L'Ascete associée à une prochaine excursion dans le Gers

Jean-Michel Catil et Nicola Duffau proposent d'associer l'Ascete à NEO pour patronner une excursion orthoptérique qu'ils vont organiser dans le Gers. Cela est accepté.

6-3. Participation du groupe invertébrés de Midi-Pyrénées aux sorties lors de l'AG de l'Ascete

Samuel Danflous propose que le groupe invertébrés de Midi-Pyrénées puisse participer aux sorties orthoptériques de la prochaine assemblée générale. Cela est accepté

L'ordre du jour étant épuisé et des participants étant affamés, la séance est levée à 20h 45'.

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2023, AU GÎTE *EQUILIBRE*, LA PASTORALE, 66760 PORTA

La séance est ouverte à 9 h 50'

Président de séance : B. Defaut
Secrétaire(s) de séance : B. Defaut

Membres présents ou représentés.

Seize adhérents sont physiquement présents : Julien BARATAUD, Yoan BRAUD, Jean-Michel CATIL, Simon COMBET, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Vincent DERREUMAUX, Nicolas DUFFAU, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, Maud MIGNOT, Didier MORIN, Benoit NABHOLZ, Mathieu PÉLISSIÉ, Ghislain RIOU, Louis TON.

Deux adhérents sont présents en visio-conférence : Sylvain BONIFAIT et Benoit DUHAZÉ.

La personne morale suivante est également présente : NATURE EN OCCITANIE (représentée par Jean-Michel CATIL)

Cinq adhérents ont transmis un pouvoir valide[1] : 1. *François BÉTARD* à Bernard DEFAUT, 2. *Pierre GRISVARD* à Jean-Michel CATIL, 3. Jean-*Philippe MAUREL* à Didier MORIN, 4. *Michel PERRINET* à Maud MIGNOT, 5. *Jean-François THOMAS* à Bernard DEFAUT.

Soit un total de vingt-quatre adhérents présents ou représentés à cette assemblée générale.

Didier Morin, remplaçant David Morichon empêché par la maladie, énonce l'ordre du jour. 1. Rapport moral et compte rendu d'activités. 2. Rapport financier. 3. Montant des cotisations. 4. Toilettage du fichier des adhérents. 5. Renouvellement du conseil d'administration. 6. Point sur les articles prévus pour le tome 29 de MOE. 7. Évolution de la gouvernance. 8. Assemblée générale de 2024. 9. Questions diverses.

1. Rapport moral et compte-rendu d'activités (Didier MORIN)

1-1. Adhérents

L'association a eu 27 ans en 2022. Globalement le nombre d'adhérents a augmenté assez régulièrement depuis la création de l'association (début 1995), jusqu'à atteindre un pic de 94 adhérents en 2013. Après une forte diminution en 2016-2017 (seulement 68 adhérents), le nombre d'adhérents est reparti à la hausse en 2018, avec un nouveau pic en 2020 (90 adhérents), suivi d'une baisse 78 adhérents en 2021, 70 en 2022 (actuellement, en 2023, 62 adhérents sont à jour de cotisation).

Est-ce une chute inexorable ? Les relances aux membres non-à-jour se font à l'occasion de la sortie annuelle de la revue, puis de la convocation à l'assemblée générale.

Il est vrai que l'activité principale de l'Ascete reste l'édition annuelle d'une revue. Le projet d'actualisation de l'atlas UEF, pour lequel nous avions sollicité la collaboration des adhérents, n'a jamais été concrétisé et ne le sera manifestement jamais.

D'un autre côté, faut-il le regretter tant que cela, sachant que le guide Biotope présente des cartes équivalentes pour toutes les espèces, et que ce guide est mis à jour régulièrement ?

Un *bon* projet serait l'Atlas-points, déjà envisagé dans le passé ; mais l'expérience prouve que pour que cela aboutisse, il faut un vrai porteur de projets, chargé de prendre toutes les initiatives, de relancer et même de harceler les retardataires. Cet oiseau rare existe-t-il à l'Ascete ?

1-2. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénotiques »

Le numéro de la revue pour 2022 (MOE 27) a été tiré à 90 exemplaires. Il contient 16 articles, rédigés par 7 auteurs ou co-auteurs. Il totalise 165 pages.

Le numéro de la revue pour 2023 (MOE 28) a été tiré à 90 exemplaires. Il contient 10 articles, rédigés par 16 auteurs ou co-auteurs, dont trois sont nouveaux : Benoit Nabholz, Louis Ton, Rubén Pino Pérez. Il totalise 244 pages, ce qui est notre record.

[1] *Jérôme BRICHARD* avait l'intention d'établir un pouvoir au bénéfice de Vincent DERREUMAUX, mais nous ne l'avons pas reçu.

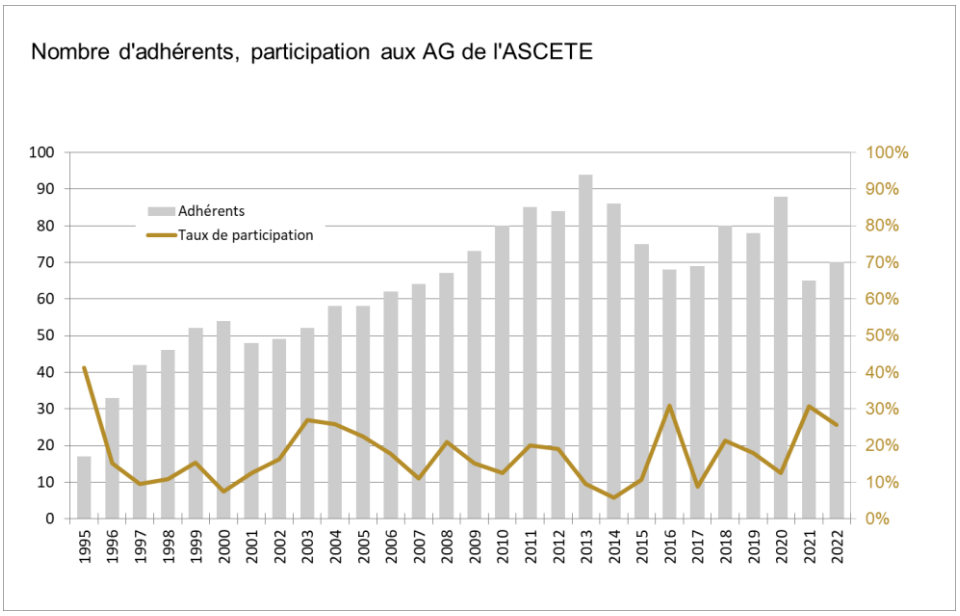

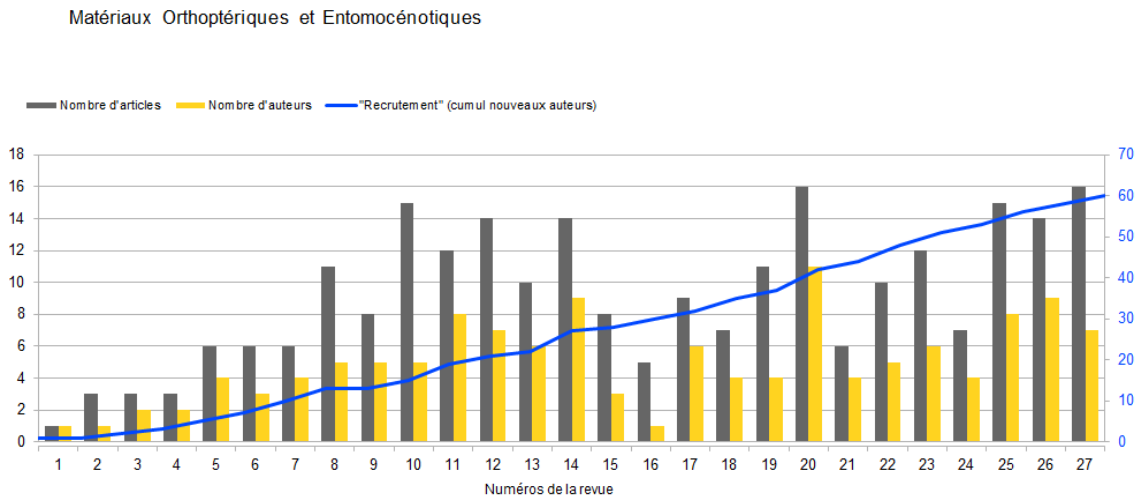

1-3. Le site Internet (Stéphane JAULIN)

Le site Web de l'Ascete a été restauré en profondeur en novembre 2021.

On manque de volontaires pour s'occuper du site. Benoit Duhazé et Stéphane Jaulin veulent bien mettre les *News* en ligne.

Discussion

Il faudrait aussi mettre tous les articles des MOE sur le Drive (15 Go de disponible). Mathieu Pélissié et Louis Ton veulent bien s'en occuper.

1-4. Autres activités en 2022 : mission de l'Ascete en Corse :

Yoan Braud : l'Ascete participe à deux projets orthoptériques de l'OEC : la liste rouge UICN et l'atlas de répartition (mailles de 10 / 10 km).

Une première mission de terrain s'est déroulée en 2020, avec trois équipes de trois à quatre observateurs. Les objectifs étaient une prospection de mailles vides, la collecte d'espèces problématiques et une mise au point entomocénotique.

La seconde mission a eu lieu en 2022, avec :

- trois sessions vouées aux espèces de priorité 1 (accessoirement à certaines espèces de priorité 2) : Yoan Braud et Melissa Garcia fin juin, Jean-Michel Catil et Julien Barataud en juin et juillet, Yoan Braud et Melissa Garcia en août.
- une session consacrée à la collecte et à des enregistrements de Gomphocerippus gr. corsicus : David Morichon et Didier Morin, en septembre.

- **Séjour de David Morichon et Didier Morin**, du 3 au 10 septembre 2022, une équipe composée de Didier Morin et David Morichon s'est attachée en priorité à visiter six localités de ***Gomphocerippus* gr. *corsicus / pascuorum*** : collecte d'échantillons et de recueil d'enregistrements sonores pour permettre à Bernard Defaut et Stéphane Puissant de poursuivre l'étude taxinomique déjà engagée. Des clichés ont été réalisés dans chaque localité ainsi que des relevés du cortège orthoptérique et des conditions stationnelles, en suivant le protocole entomocénotique.

  1. Patrimonio, Serra di Pigno (sommet), 965 m
  2. Ghisoni, col de Verde, 1 610 m
  3. Albertacce, col de Vergio, 1470 m
  4. Olcani / Sico (cap Corse), col Saint-Jean, 965 m
  5. Station de ski du Haut-Asco, 1 450 m
  6. Porto-Vecchio, forêt de l'Ospédale, 945 m

- **Résumé de la révision biométrique de *Gomphocerippus* gr. *corsicus / pascuorum* par B. Defaut (provisoire)**. Elle porte seulement sur des femelles (récoltées en 2022 et antérieurement) :

  Des mensurations ont été effectuées sur cent-trente-et-un exemplaires femelles, incluant les types porte-noms des quatre taxons décrits par CHOPARD en 1924, et soixante topotypes. Les exemplaires proviennent de dix stations réparties depuis l'extrême nord de l'île (cap Corse) jusque dans le Sud (massif de l'Ospédale). Les conclusions, encore provisoires, sont les suivantes : **1.** *Gomphocerippus pascuorum* est une espèce distincte de *G. corsicus*, notamment parce que ses fémurs postérieurs sont proportionnellement plus épais et ses antennes plus courtes, et cela sans chevauchement des fourchettes de valeurs, ou quasiment. D'autre part *G. pascuorum* n'est présent, semble-t-il, que sous une forme macroptère (tegmina bien développés) et isoptère (ailes au repos aussi longues que les tegmina), et seulement dans le Centre-Sud de l'île : mont Incudine (localité type) et plateau du Coscione, qui lui est contigu. **2.** *Gomphocerippus corsicus* semble contenir trois sous-espèces : la sous-espèce nominative, dans le Centre et le Nord de l'île, est représentée par une forme très fortement microptère à la pointe Ceppo (forme *corsicus*), par une forme modérément microptères au col de Vergio (forme *montanus*) et par une forme macroptère à Asco (monte Cinto). **3.** Dans l'extrême Nord de l'île (cap Corse) les individus ont des fémurs postérieurs particulièrement étroits et le rapport Œil / Sillon sous-oculaire est plus élevé en moyenne que chez les deux autres sous-espèces. Ce taxon possède une forme macroptère (col Saint Jean) et une forme microptère (sierra di Pigno). **4.** Les exemplaires du Sud de l'île sont plus petits que les représentants de *G. c. corsicus* (paramètres 3 à 7 du tableau III), et souvent sans chevauchement des fourchettes de valeurs. Par ailleurs les exemplaires des deux stations (col de Bavella et massif de l'Ospédale) sont tous macroptères. **5.** le statut taxinomique des exemplaires du col de Verde, situé entre les localités types de *G. pascuorum* et de *G. c. corsicus*, reste indécis ; la présence d'exemplaires macroptères et microptères chez les mâles (pas chez les femelles étudiées) pourrait indiquer un mélange d'espèces.

- **Séjour de Julien Barataud et Jean-Michel Catil**,

  La mission s'est étalée du 26 juin 2022 au 06 juillet 2022, et s'est poursuivie jusqu'au 19 juillet 2022 pour le second d'entre nous. Les objectifs étaient multiples mais portaient principalement sur les espèces plutôt précoces, avec un focus particulier sur les Ensifères et les investigations nocturnes, puisque les deux prospecteurs étaient équipés de matériel de détection ultra-sonore. Les prospections diurnes ont principalement été consacrées aux milieux aquatiques et humides de basse altitude (marais arrière littoraux notamment).

  2994 données ont pu être récoltées à l'occasion de cette mission, concernant 75 taxons.

  Les acquisitions principales de ce séjour sont les suivantes :
  - Éclaircissement du statut de *Barbitistes serricauda* sur l'île (confondu par les découvreurs avec *Yersinella raymondii* qui émet une stridulation particulière en Corse)
  - Nouvelles données de *Gryllotalpa octodecim* un peu partout sur le littoral, contact avec *Gryllotalpa africana* sur son lieu de découverte et à proximité ; pour les deux taxons, prélèvements pour analyses génétiques ultérieures.
  - Deux nouvelles stations de *Locusta migratoria migratoria* (à proximité de celles déjà connues)
  - Une nouvelle station insolite sur le plan altitudinal (415m) pour *Antaxius bouvieri* dans le centre de l'île
  - Confirmation de *Modicogryllus algirius* en Corse avec preuves de reproduction (larves) sur la côte orientale
  - Quatre localités supplémentaires pour *Leptophyes laticauda*, jusque-là connue de 5 stations.
  - Amélioration significative de la carte de répartition de *Rhacocleis corsicana*
  - Idem pour *Rhacocleis bonfilsi*, avec de nombreuses stations dans des habitats de basse altitude, à fort recouvrement minéral, dans le nord-ouest de l'île.

- **Séjour de Yoan Braud et de Melissa Garcia**,

  Il a concerné notamment la répartition de *Xya pfaendleri*, *Gryllotalpa africana* et *Pseudomogoplistes novaki*.

Discussion

Benoit Duhazé : La demande de subvention a été envoyée le 22 mars 2022 et la convention a été signée le 21 septembre 2022, et on a dix-huit mois pour remettre le rapport ; cela pousse au 21 mars 2024.

Il est convenu finalement qu'on se donne jusqu'à fin octobre 2023 pour boucler le rapport.

Vote final : le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité

2. Rapport financier (Benoît DUHAZE)

Le compte de résultat affiche un solde bénéficiaire de 6 777,89 € à la date du 31 décembre 2022 (Tableau I).

Les dépenses de l'association sur l'année 2022 s'élèvent à 5 210,48 €.

Les dépenses habituelles pour l'assurance, l'impression de la revue, les frais postaux et autres frais annexes (fournitures, banques, …) qui s'élèvent à 2 976,31 € (pour mémoire 2 917,44 € en 2021) sont légèrement supérieures en 2022 par rapport à 2021 avec une augmentation de 2%.

Les frais avancés par Stéphane JAULIN pour l'hébergement du site Web lui ont été remboursés (trois années de retard de paiement) pour un montant de 396,74€.

Les frais bancaires ont subi une hausse importante par rapport aux années précédentes. Nous n'avions aucun frais bancaire avant 2020. Puis nous sommes passés à 15,50€ en 2020, puis 24€ en 2021 et enfin 78,40€ en 2022. Depuis août 2020, nous avons demandé à pouvoir effectuer des virements vers l'extérieur via le service en ligne du Crédit Agricole. Ce service à un coût mensuel de 2€ et des frais de virement sont également débités. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2022, des frais de tenue de compte sont venues s'ajouter pour un montant mensuel de 4€ en janvier puis 4,50€ les mois suivants. Une analyse des tarifs pratiqués par le Crédit Agricole en 2022 à destination des associations montre que les frais de tenue de compte devraient être de 2€/mois comprenant l'accès gratuit à Crédit Agricole en ligne (CAEL VISION PLUS PRO). Un entretien avec le conseiller du Crédit Agricole n'a pas permis de régulariser la situation car seul David MORICHON a un mandat. Les démarches pour que l'actuel trésorier puisse effectuer des réclamations sont en cours.

Les dépenses diverses d'un montant de 2 234,17 € ne sont pas des dépenses de l'association. Il s'agit du :

- remboursement des frais engagés pour la mission Corse de 2020 pour un montant de 1 703,61 €, qui sont couverts par la subvention perçue ;
- versement des arrhes et solde pour l'hébergement de l'ASCETE lors de l'AG 2022 à Dijon pour un montant de 530,56 €, qui ont été remboursés par les participants.

Les recettes de l'association sur l'année 2022 s'élèvent à 11 988,37 €.

Une part des recettes proviennent des adhésions/abonnements pour un montant de 1 817 €. Il y a eu 4 régularisations d'adhérents (années 2019 à 2021) et deux adhérents ont pris de l'avance en payant leur cotisation de 2023.

Aucune vente de publication hors adhésion n'a été réalisée.

Les recettes diverses d'un montant de 10 104,80 € proviennent des prestations de l'ASCETE auprès de l'Office de l'Environnement Corse. Il s'agit du paiement du solde de la mission en 2020 d'un montant de 5 000 € et d'une avance de la seconde mission de 2022 d'un montant de 4 719,20 € (sur 9 438,40 €).

Les recettes sont très largement excédentaires par rapport aux dépenses. Néanmoins, la subvention pour la seconde mission Corse doit-être reversée aux participants sous la forme de défraiements. Ces derniers ayant fait l'avance des frais engagés (traversée en Ferry, frais kilométrique, d'hébergement et de repas). La dette de l'association envers les participants ne peut pas encore être calculée car il manque encore le détail des frais engagés des participants.

À noter également que parmi les recettes, le défraiement de la prestation de Jean-François THOMAS pour la ville de Lyon n'a toujours pas été payé. L'ASCETE a une dette de 1 800 €.

Au regard des dépenses et des recettes de fonctionnement de l'association, il s'avère que l'Ascete est nettement déficitaire car les recettes ne couvrent pas les dépenses. En effet, les dépenses sont d'un montant de 2 692,57 € (assurance 191,82 €, hébergement site web 113 €, impression de la revue 1 276,55 €, frais postaux 708,05€, fournitures administratives 250€, frais bancaires 74,40 €, frais de réception 74,75 €) et les recettes de 1 817 € provenant uniquement des adhésions/abonnement à la revue. **Le solde est débiteur de 875,75 € en 2022**. Cela s'explique en partie par le fait que toutes les pages couleurs du MOE 2022 n'ont pas encore été payées par les auteurs soit 150 € et il y a également un stock d'enveloppes acheté en avance.

Il apparaît néanmoins urgent de trouver des solutions pour retrouver un équilibre budgétaire :

- Augmentation de l'adhésion et de l'abonnement ?
- Dématérialisation de la revue pour un envoi pdf ?
- Sollicitation d'une aide pour financer une partie des frais de la revue ?

Tableau I. Compte de résultat au 31-XII-2022

Résultat au *31 déc 22*	Totaux			
	Total général des recettes	Recettes entrées dans la caisse	Recettes entrées dans le compte courant	Intérêts financiers (livret A)
	11 988,37 €	25,00 €	11 896,80 €	66,57 €
6 777,89 €	Total général des dépenses	Dépenses sorties de la caisse	Dépenses sorties du compte courant	
	5 210,48 €	60,05 €	5 150,43 €	

Tableau II. Détail des recettes et des dépenses

	Total par compte au	31 déc 22		
Recettes	Adhés. + abonn.	1 777,00 €	Caisse	25,00 €
			Compte c.	1 752,00 €
	Adhésion simple à l'ass.	40,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	40,00 €
	Don	0,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	0,00 €
	Vente MOE hors adhésion	0,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	0,00 €
	Vente Atlas des orth. de France	0,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	0,00 €
	Recettes diverses	10 104,80 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	10 104,80 €
Dépenses	Assurance (Maif)	191,82 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	191,82 €
	Hébergement du site Web	396,74 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	396,74 €
	Impression de la revue	1 276,55 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	1 276,55 €
	Autres travaux d'impr.	0,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	0,00 €
	Frais postaux	708,05 €	Caisse	60,05 €
			Compte c.	648,00 €
	Fournitures admin.	250,00 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	250,00 €
	Frais bancaires	78,40 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	78,40 €
	Frais de réception	74,75 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	74,75 €
	Dépenses diverses	2 234,17 €	Caisse	0,00 €
			Compte c.	2 234,17 €

Tableau III. Soldes des comptes au 31-XII-2022

Solde des comptes financiers au 31/12/22						
	Solde initial de la caisse	122,41 €	Débit	36,05 €	Solde final de la caisse	111,36 €
			Crédit	25,00 €		
	Solde initial du compte courant	6 529,57 €	Débit	9 777,56 €	Solde final du compte courant	7 639,21 €
			Crédit	10 887,20 €		
	Solde initial du livret	175,75 €	Débit	0,00 €	Solde final du livret	7 175,75 €
			Crédit	7 000,00 €		
	Solde initial général	6 827,73 €	Débit	9 813,61 €	Solde final général	14 926,32 €
			Crédit	17 912,20 €		

Discussion

Stéphane Jaulin : les adhérents pourraient être dispensés d'impôts, dans la mesure où ils se déplacent au nom de l'Ascete. (Mais cela n'enrichirait pas directement l'Ascete).

Samuel Danflous : on pourrait demander une aide financière au MNHN et à l'OFB.

Vincent Derreumaux : les adhérents participant aux assemblées générales pourraient récupérer des MOE pour les distribuer manuellement aux adhérents de leur département.

Bernard Defaut : si l'Ascete tenait un stand lors de colloques, il serait possible de vendre une partie du stock de MOE ➔ Jean-Michel Catil indique que des MOE pourront être présentés sur le stand de Nature en Occitanie lors des *Rencontres naturalistes d'Occitanie* les 15-16-17 mars 2024.

Sylvain Bonifait : on pourrait alléger les MOE en mettant en ligne les annexes des articles.

Simon Combet : on pourrait encore abaisser le nombre d'exemplaires imprimés.

Benoit Duhazé : propose d'augmenter les recettes de l'association en élevant de 2€ le tarif de l'adhésion et de 3€ celui de l'abonnement.

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Montant des cotisations (Bernard DEFAUT)

Lors de l'AG 2018, les tarifs des cotisations individuelles ont été modifiés ainsi :

- **8 euros** pour l'adhésion simple et **17 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **25 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Le t***arif des cotisations des personnes morales*** (associant obligatoirement adhésion et abonnement) a été modifié, lors de l'assemblée générale de 2021 :

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **25 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **40 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **55 euros**.

Vote : on ne change pas les cotisations. (Il est décidé d'attendre l'an prochain pour augmenter le tarif d'abonnement.)

4. Toilettage du fichier des adhérents (Bernard DEFAUT)

Depuis plusieurs années nous considérons que les adhérents qui n'ont pas donné signe de vie pendant les trois dernières années (en 2023 : depuis 2020) sont démissionnaires de fait. Voici la liste des adhérents concernés.

Adhérents n'ayant pas réglé depuis 2020, inclus :

CERCOPE (124_adhérent de 2009 à 2019)
Fernand DEROUSSEN (108_adhérent en 2006, puis de 2018 à 2019)
Mathilde DUSACQ (198_adhérente de 2017 à 2019)
Yvain DUBOIS / ECOSPHERE (103_ adhérent de 2006 à 2019)
Sophie GANSOINAT (218_adhérente en 2019)
Roy KLEUKERS (117_adhérent de 2008 à 2018)
Alexandre MACCAUD (196_adhérent de 2016 à 2019)
Audrey POUJOL (185_adhérente de 2015 à 2019)
Alain SAUVAGE (125_ adhérent de 2009 à 2019)

Discussion
B. Defaut indique que son ami Alain SAUVAGE est très malade.

Vote : Il est convenu de relancer CERCOPE. Les huit autres adhérents sont radiés.

Remarque. Les radiations ne sont pas définitives, au sens où les radiés peuvent ré-adhérer à tout moment, et sans être obligés de rattraper leur retard.

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (figure 4)

Depuis l'assemblée générale de 2021, le conseil d'administration comprend 12 membres : D. MORICHON (président), D. MORIN (vice-président), B. DUHAZÉ (trésorier), B. DEFAUT (secrétaire), S. JAULIN, S. PUISSANT, S. DANFLOUS., Y. BRAUD, J.-M. CATIL, J. BARATAUD, M. GARCIA, B. LOUBOUTIN.

5-1. Renouvellement.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le tableau suivant montre que Stéphane JAULIN, Yoan BRAUD, Jean-Michel CATIL, Julien BARATAUD et Melissa GARCIA doivent remettre leur mandat en jeu. Tous les cinq se représentent.

Tableau montrant l'évolution de la composition du conseil d'administration depuis 1997

	19 04 97	18 04 98	17 04 99	15 04 00	21 04 01	06 04 02	19 04 03	21 05 04	26 08 05	19 08 06	01 09 07	04 10 08	20 09 09	02 X 10	29 X 11	29 09 12	21 09 13	30 08 14	17 X 15	25 09 16	26 08 17	22 09 18	21 09 19	21 08 20	18 09 21	06 08 22	30 09 23
B. Defaut		X			X				X			X			X			X				X	X				
J. Maurette	(?)																										
C. Denèle	x																										
E. Marty			(x)																								
F. Veneau	X			X			X			X			x														
M. Lepley	+			X		x																					
L. Defaut		+			X			X			X			X			x										
A. Roujas			+			(?)																					
V. Maurin				[+]	+			X			X			X			x										
J. Desile				[+]	+			X			X			X	x												
Y. Sentissi				[+]	+	x																					
D. Morichon								+			X			X			X			X			X			X	
S. Jaulin									+			+			+			X			X			X			-

E. Sardet										[+]	+			X		(x)											
B. Duhazé											+			X			X			X			X			X	
Y. Braud												+			+			X			X			X			-
D. Morin													+			X			X			X			X		
S. Puissant																+			X			X			X		
X. Houard																+											
S. Danflous																			+			X			X	X	
J-M. Catil																								+			-
J. Barataud																								+			-
M. Garcia																								+			-
B. Louboutin																									+		
TOTAL	**2**	**5**	**6**	**8**	**8**	**8**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**10**	**10**	**11**	**10**	**8**	**8**	**8**	**8**	**8**	**8**	**11**	**12**	**12**	

[+] ***cooptation en cours d'année***
+ ***élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)***
X ***mise en jeu du mandat et réélection en AG***
x ***démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat***
(x) ***démission en cours d'année***
(?) ***autre type de démission***

Vote : Ces cinq personnes sont reconduites à l'unanimité.

5-2. Extension du conseil d'administration
Maud Mignot, Benoit Nabholz et Louis Ton se déclarent volontaires pour intégrer le conseil d'administration.

Vote : ces trois personnes sont intégrées au CA par décision unanime.

6. Points sur les articles prévus pour le tome 29 des MOE (B. DEFAUT)

1-1a. B. Defaut. Synonymisation d'*A. kheilioides* avec *A. kheili*.
1-1b. B. DEFAUT, S. PUISSANT & B. NABHOLZ. Notes de lecture phylogénétique sur les Orthoptères. 6. L'étude de HOCHKIRCH & *al*. (2023) sur le genre *Oedipoda* et la notion de sous-espèce. En préparation (**7 pages** actuellement). (Mais peut-être en anglais dans une revue …à comité de lecture !)
1-1c. B. DEFAUT. Étude biométrique des *Gomphoceripus* gr. *corsicus* ? ➔ ou bien intégrée au numéro spécial sur la Corse ?
1-2a. J.-M. CATIL. *Pholidoptera femorata* dans les Hautes-Pyrénées.
1-3a. B. DEFAUT. Grégarisations de *Dociostaurus maroccanus* ➔ ?
1-4a. B. DEFAUT. Impacts des *festivals VYV* 2021, 2022 et 2023 sur le peuplement orthoptérique de la *combe à la Serpent* (Corcelles-les-Monts, Côte-d'Or). **12 pages** ➔ ? (Peut-être cet article sera-t-il différé d'un an, pour être plus complet).
1-4b. J.-F. THOMAS. Les Orthoptères de Miribel-Jonage & des champs captants de Crépieux-Charmy (69).
1-4c. S. COMBET : mise au point sur les statuts de *Stenobothrus nigromaculatus* et d'*Arcyptera fusca* dans le Lot.
1-6. B. DEFAUT. Évolution temporelle du cadre bioclimatique
1-7. J. BARATAUD, Y. BRAUD & J.-M. CATIL : la séparation pratique de *Gryllus campestris* et *G. bimaculatus*.

7. Vers une évolution de la gouvernance

Le conseil d'administration envisage de passer à une présidence collégiale.
Une réunion de CA s'est tenue à ce sujet le 26 septembre, une autre sera convoquée courant octobre.

8. Assemblées générales de 2024

Assemblée générale extraordinaire :
Le conseil d'administration envisage de passer à une présidence collégiale. Si nous nous décidons pour cette formule, il faudra changer les articles 11, 12, 13, 14 et 17. Cela ne peut se faire qu'en AGE.
Elle se tiendra juste avant la prochaine AGO.

Assemblée générale ordinaire :
Après discussion il est décidé qu'elle se tiendra dans le Vercors méridional.

9. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h 05'.

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 OCTOBRE 2023

ORDRE DU JOUR

1. Projet de gestion collective de l'Ascete
2. Rapport de la mission Corse en 2022
3. Amélioration des finances de l'Ascete

Présents (en visio-conférence) *:* Julien BARATAUD, Yoan BRAUD, Jean-Michel CATIL, Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Melissa GARCIA, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, Maud MIGNOT, Didier MORIN, LOUIS TON

Excusés : Benoît DUHAZÉ, David MORICHON, Benoît NABHOLZ, Stéphane PUISSANT.

La réunion débute à 20 h.

1. Projet de gestion collective de l'Ascete

Nous avons d'abord listé les pôles d'activité, et cherché pour chacun d'eux une ou plusieurs personnes désireuse ou acceptant de s'impliquer.

- Vie administrative

- ***Trésorerie*** : Benoît DUHAZÉ, non présent, avait fait savoir antérieurement qu'il acceptait de se maintenir au poste de trésorier, y compris pour ce qui concerne les relations avec la banque.
- ***Relations avec les organismes de tutelle*** (préfecture, etc.) : Didier MORIN, président depuis l'AG 2023, est volontaire.
- ***Organisation pratique des assemblées générale*** : il est convenu que le responsable se fera connaitre un an à l'avance. Pour l'AG 2024 (dans le Vercors), Maud MIGNOT s'est proposée lors de l'AG 2023.
- ***Organisation des conseils d'administration*** : Didier MORIN et Stéphane JAULIN sont volontaires, et Louis TON l'est pour l'envoi des liens.
- ***Rédaction des comptes rendus d'assemblée générale et de conseils d'administration***. Ce point n'a pas été débattu. Jusqu'à présent c'est Bernard DEFAUT qui s'y collait, mais il s'avance en âge…

- Communication / Animation

- Site Internet : Stéphane J. veut bien continuer à s'en occuper. Louis TON et Mathieu PÉLISSIÉ sont volontaires pour l'aider.
- Courrier de l'Ascete : Bernard veut bien continuer.
- Animation, conférences, expositions, etc. : l'organisation en reviendra à celui qui sera directement concerné.
  À ce propos, Jean-Michel indique qu'il a organisé avec Nicolas DUFFAU en 2022, au nom de l'Ascete et conjointement avec Nature En Occitanie, une sortie Orthoptères dans le Gers; et Julien BARATAUD et Stéphane JAULIN rappellent qu'ils font la promotion de l'Ascete au cours de leurs stages respectifs.

- Revue MOE

- ***Collecte des articles.***
  Ils sont envoyés habituellement par les auteurs à Bernard. Cela peut continuer ainsi.

- ***Relecture***
  Jusqu'à présent Bernard intervenait sur tous les articles dès leur réception, et s'adressait ensuite au conseil d'administration pour des relectures complémentaires, pas toujours avec succès.
  Il est demandé à chacun d'entre nous de se positionner comme relecteur privilégié en fonction du thème principal des articles. (À ce propos Bernard rappelle que la revue a été créée **pour** les entomocénoticiens et les orthoptéristes francophones ; le but des relecteurs ne doit donc pas être de trier les articles, comme dans les revues internationales, mais de contribuer à leur amélioration.)

  - Pour les articles traitant de taxinomie ou de nomenclature, quels autres membres du CA en appui à Bernard ? (Benoit NABHOLZ et Stéphane PUISSANT, absents, sont pressentis).
    Il est proposé de faire appel à des compétences externes à l'Ascete, comme Alexandre FRANÇOIS et David LLUCIÀ.
  - Pour les articles traitant de chorologie, qui en plus de Bernard ?
  - Pour les articles traitant de la vulnérabilité des espèces ou de la protection des milieux, Louis TON se déclare volontaire.

  Par ailleurs la question est posée du délai accordé pour les relectures. Bernard rappelle que pour que la revue soit publiée avant l'été, la date limite de dépôt des manuscrits a été fixée il y a longtemps au 15 mai. Ceci permet de mettre la date limite des relectures au 15 juin.

- ***Mise-en-page***
  - Il est convenu que Bernard fait la mise en page initiale des articles et de la revue, mais il souhaite un ou des regards complémentaires pour débusquer les éventuelles coquilles ; Melissa et Jean-Michel acceptent ce rôle.

Connaissances

- ***Corse 2022*** : Yoan est le maître d'œuvre principal, secondé par Julien.
  Par ailleurs Melissa ou Didier enverront à François DUSOULIER des pattes d'*Aiolopus* pour des analyses génétiques, et Julien lui enverra des pattes de Courtilières et de *Locusta*.

- ***Atlas national*** : Mélissa, Bastien et Jean-Michel se concerteront pour organiser un conseil d'administration spécifique à ce sujet.

Sur un plan très général il est convenu 1) de continuer comme précédemment avec un président, un trésorier et un secrétaire, et 2) de tester l'efficacité du nouveau dispositif fonctionnel, avant de l'inscrire dans le règlement intérieur.

2. Rapport de la mission Corse en 2022

Le rapport devrait être finalisé d'ici une semaine.
Il fera l'objet d'un article pour le MOE 29.

3. Amélioration des finances de l'Ascete

Samuel informe qu'on peut demander des subventions de fonctionnement à Patrinat (anciennement INPN), par exemple pour des validations de données, des élaborations de listes rouges, des contributions à des référentiels taxinomiques. Stéphane J. précise que Patrinat semble ne subventionner que sur des projets, et non sur du fonctionnement.

L'ordre du jour et les participants étant épuisés solidairement, la séance est levée à 21h 45' (?)

NOUVEAUX MEMBRES EN 2023

LUCAS Roger
49300 Cholet

SABAH Carole
69890 La Tour de Salvagny

DERVAUX Sandra
12310 Bertholène

BOULAIRE Benjamin
12000 Rodez

C O U R R I E R D E L' A S C E T E n° **49**
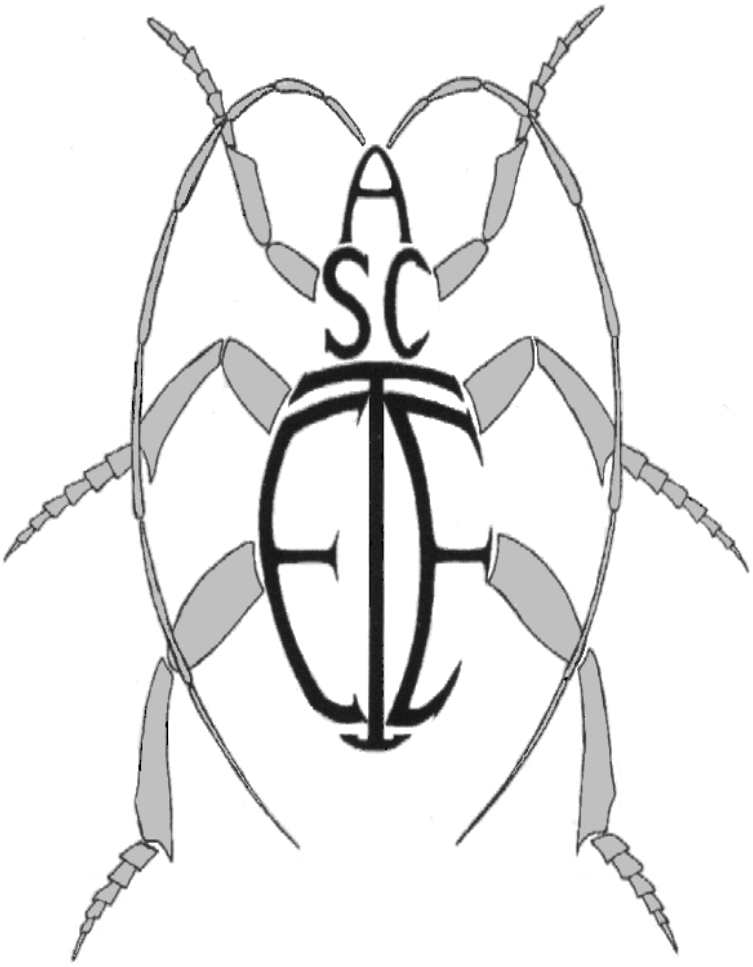
Décembre 2023